

ATELIER SUR LA NORME ISO 14045

Formation sur l'empreinte eau

Un atelier régional sur la formation des formateurs sur l'empreinte eau selon la norme ISO 14045 a été organisé, hier, à l'hôtel Mercure (Alger), par l'Organisation internationale de normalisation, en collaboration avec l'Institut algérien de normalisation (IANOR). L'ouverture de cette formation, qui s'étalera sur 5 jours, s'est déroulée en présence du directeur général de l'IANOR, M. Djamel Hales, et M. Abdela-ziz Guend, directeur général de la Compétitivité industrielle. À l'ouverture des travaux, Djamel Hales a exprimé sa pleine satisfaction quant à l'organisation de cet atelier, en indiquant que l'objectif global de cette formation, qui s'inscrit dans la continuité du plan d'action 2011/2015, ainsi que le plan d'action à l'horizon 2020, vise à renforcer la sécurité des infrastructures institutionnelles nationales et à encourager les bonnes pratiques qui permettent le développement durable. Elle vise également à comprendre et à créer un savoir-faire local, en particulier sur les normes ISO 14045 et de partager l'expérience régionale et les bonnes pratiques parmi les pays partenaires sur l'application de ces normes. «Les orga-

nisations au niveau mondial et les parties prenantes sont de plus en plus conscientes que le management environnemental et responsable, et la croissance et le développement durables sont des nécessités», dit-il, et de poursuivre : «Un appel mondial a été lancé en faveur de l'utilisation efficace des ressources en eau et la protection de l'environnement.» Cela ne peut être réalisé qu'«à travers la mise en place de nouvelles approches en termes de management environnemental».

Le directeur de l'IANOR n'a pas manqué de souligner que «ces organisations reconnaissent l'importance de l'environnement afin d'assurer la viabilité, à long terme, du commerce et d'utiliser les normes pour gérer et contrôler les questions environnementales d'une manière pratique». De son côté, Anne-Marie Boulay, formatrice et gestionnaire du projet ZULCA, Zater Use In LCA, a souligné que durant cette formation, plusieurs sujets seront abordés sur différentes problématiques, notamment environnementales, du point de vue de la qualité, avec un aperçu sur l'analyse du cycle de vie d'un produit

et comment faire l'inventaire de toutes les ressources hydriques. Elle a fait savoir que les apprenants iront visiter une usine afin de prendre connaissance des pratiques usitées dans ce domaine. Il y a lieu de noter que durant cette atelier, 16 apprenants, dont 4 Algériens, seront formés au management environnemental et à l'évaluation du cycle de vie.

S'agissant de la mission de l'apprenant national formé, c'est la participation à l'atelier de formation organisé dans le cadre du projet pour devenir un apprenant national sur l'empreinte de l'eau, selon les normes ISO 14045 et ISO/AWI TR 1473. Durant cette année, un séminaire national de sensibilisation des ONN, des secteurs public et privé et autres parties prenantes, sur l'empreinte eau, sera programmé. En 2016/2017, les apprenants participeront à un atelier de formation régional de perfectionnement. Ce programme dont bénéficie l'IANOR a été lancé depuis 2015 pour une période de trois ans (2015/2017), financé par l'Agence suédoise de développement international (SIDA) et piloté par ISO.

Makhlouf Aït Ziane

Réalisation de 3 retenues d'eau

Les services des ressources hydriques de la wilaya de Aïn-Témouchent comptent réaliser trois retenues d'eau d'une capacité globale de 8,5 millions m³, ce qui permettra d'élever la superficie agricole à irriguer à l'instar de la retenue de oued Besbès qui est située dans la commune de Sidi Boumediène dont les travaux de réalisation sont à 40% avec une capacité de 1,6 million m³.

Il y a aussi la retenue de oued Ghassoul qui est implantée dans la commu-

ne de Tamazoura dont la capacité de stockage est de 1,9 million m³ qui pour-

ra irriguer une partie de la plaine de Mleta, et enfin la troisième retenue de oued

Berkeche qui a une capacité de 5 millions m³.

Il faut noter que la superficie irriguée ne dépasse pas les 293 hectares, ce qui est considéré en deçà des capacités dont recèle la wilaya en matière de ressources hydriques.

S. B.